

avait raison de croire être cachés dans une maison occupé par le prisonnier, François Febich.

A cette fin, accompagnée du détective Walsh et d'un des commis de M. Laliberté, du nom de Lebrun, nous fûmes à la résidence du prisonnier Febich, en la rue Prince Edward, en la paroisse de St Roch, en la cité et le district de Québec, où demeurait aussi la prisonnière Sarah L'Hébreu, ci présente.

Dans le temps le prisonnier Febich était à l'emploi du dit Monsieur Laliberté comme serviteur et ouvrier, ainsi qu'un nommé Keszey Miklos qui demeurait aussi avec les prisonniers

Nous nous sommes aussi rendus chez le prisonnier Febich où nous trouvâmes le prisonnier qui avait l'air à vaquer à ses affaires dans la maison, nous lui disons le but de notre visite que nous étions des hommes de police, et que nous venions, en vertu d'un mandat de recherche, fouiller la maison. Elle nous dit qu'il n'y avait rien à chercher là. Cependant nous fîmes la recherche, et nous trouvâmes une quantité de fourrures qui furent toutes identifiées par Lebrun, comme étant la propriété de son patron. Nous en trouvâmes dans le haut et dans le bas de la maison, il y en avait qui étaient cachées et d'autre qui ne l'étaient pas.

Nous prîmes possession de tous les effets que nous avions ainsi trouvés et sommes allés à l'atelier de Mr Laliberté où ce dernier a reconnu les dits effets comme sa propriété, et nous fîmes l'arrestation du prisonnier François Fébich.

Nous sommes alors montés avec le prisonnier et les dites fourrures à la station de police N°1 où nous avons constaté et fait l'inventaire des effets trouvés chez Fébich. Ce sont

les mêmes que ceux qui me sont montrés et qui consistent en : un manteau de velours (dolman) doublé en hampster; un capot en loutre piqueté, un collet en loup marin; une paire de poignets et un collet en loutre piqueté; une paire de mitaines en loutre piqueté; douze queues de loutre piquées; deux robes de cariole; deux blocs en bois; trois verge de satin noir, et un morceau de loutre naturelle que nous avons trouvé dans la manche d'un habit qu'il y avait suspendu dans une des chambres de la dite maison en haut.

Après avoir donné mon témoignage contre le prisonnier Jean Barilla, Keszey Miklos, nous sommes rentrés à la résidence du prisonnier Febich, c'est-à-dire Mr. Laliberté, Walsh le constable Burke, Keszey Miklos et moi, où nous trouvâmes la prisonnière.

Sur demande que nous lui fîmes ou étaient, si elle savait, les autres effets, elle persista à dire qu'elle n'en connaissait rien. Nous lui fîmes qu'il vaudrait mieux qu'elle le dise et Mr. Laliberté lui dit que si elle le disait elle ne serait pas plus punie pour cela, que de plus il, (Laliberté) travaillerait pour elle, et Febich, sur ce elle dit à Laliberté qu'elle ne voulait rien dire devant témoins et elle est montée avec lui en haut où ils sont restés, l'espace d'environ une vingtaine de minutes.

Malgré qu'après notre arrivée nous avions fait la recherche dans la maison sous la direction de Keszey, aussi bien que sur nos propres idées, et que nous n'avons rien trouvé, je ne fus pas tout à fait satisfait et je demandai de nouveau à la prisonnière d'ouvrir les valises qu'elle nous avait déjà ouvertes, ce qu'elle fit; et dans une d'elle, dans le second fond d'icelle, je trouvai le casque en vison qui